



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 26171

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la situation actuelle de la République centrafricaine. Depuis le début de l'année 2013, une coalition rebelle, Séléka, met le pays à feu et à sang. Au nom d'un intégrisme islamiste intolérable, les lieux chrétiens sont vandalisés et les non-musulmans sont tabassés, violés, tués. Aussi, il lui demande de prendre d'urgence position sur la scène internationale et faire pression pour que cessent immédiatement ces massacres, lesquels constituent un véritable crime contre l'humanité.

Texte de la réponse

Dès le début de la crise en République centrafricaine, en décembre 2012, la France a condamné le recours à la force et a appelé les rebelles de la coalition « Séléka » à négocier la paix, puis à se conformer aux engagements pris à Libreville le 11 janvier 2013. La France a fermement condamné leur prise du pouvoir par la force, le 24 mars, et les pillages et exactions qui ont suivi à Bangui, la capitale, et dans le reste du pays, accompagnés de violences risquant d'attiser la haine entre les communautés. Au conseil de sécurité des Nations unies, la France a été à l'initiative de plusieurs déclarations appelant les acteurs de cette crise à s'abstenir de toute violence, notamment envers les populations civiles, appelant au respect des droits de l'Homme et avertissant les auteurs de violations dont ils auraient à rendre compte. Au plan politique, la France soutient pleinement les efforts de la communauté économique des Etats d'Afrique centrale pour négocier une sortie de crise en Centrafrique, avec l'appui de l'Union africaine. Le sommet de Ndjaména, le 18 avril, auquel la France participait en tant qu'observateur, a permis de fixer le cadre d'une transition, suivie d'élections dans les dix-huit mois. Le renforcement des effectifs de la mission de consolidation de la paix en Afrique centrale (MICOPAX) de 700 à 2000 hommes et l'élargissement de son mandat, notamment à la protection des civils, a également été décidé. La France soutient pleinement ces initiatives et participe au groupe international de contact sur la République centrafricaine, dont la première réunion a eu lieu le 3 mai à Brazzaville. Elle est prête à contribuer, aux côtés des autres partenaires internationaux, aux efforts pour aider ce pays à réussir son processus de transition et elle continuera à mobiliser la communauté internationale pour que la crise centrafricaine ne soit pas oubliée. La France reste attentive aux développements sur le terrain, notamment à la forte dégradation des conditions de sécurité en raison des actes de pillages et la crise humanitaire menaçant la population. Dans ce contexte, elle a appelé les autorités centrafricaines à considérer le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public comme une priorité urgente.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26171

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 mai 2013](#), page 4861

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6633